

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 29/11/2023
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 08/12/2023
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>  - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0
<b>OBJET :</b>  <b>Réseau de chaleur de Corbie</b>  <b>Raccordement de l’extension du Lycée Sainte Colette</b>

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 7 décembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que le réseau de chaleur de Corbie est en fonctionnement depuis début 2020. La Fédération est sollicitée par le Lycée Sainte Colette pour le raccordement au réseau de chaleur de l’extension du bâtiment.

Ce projet fait parti des extensions validées dans le schéma directeur. Le montant total des travaux s’élève à 59 218,88 € HT. Une demande de financement a été déposée auprès de l’ADEME dans le cadre du Fonds chaleur.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- Approuve le projet de raccordement au réseau de chaleur du lycée Sainte Colette ;
- Approuve la convention financière à passer avec le lycée Sainte Colette ;
- Autorise Monsieur le Président à signer le devis afférent.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

